



**PRÉFET
DE LA MANCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA MANCHE

**DOCUMENTATION
ET
INFORMATIONS**

JANVIER 2022

NUMERO SPECIAL N°15

**Le contenu intégral des textes et/ou les documents et plans annexés
peut être consulté auprès du service sous le timbre duquel la publication
est réalisée et sur le site Internet de la préfecture:**

<http://www.manche.gouv.fr>

Rubrique: Publications - Annonces et avis - Recueil des actes administratifs

DIRECTION DES COLLECTIVITES, DE LA CITOYENNETE ET DE LA LEGALITE	2
<i>Arrêté préfectoral du 24 janvier 2022 portant modification de l'arrêté du 30 décembre 2016 relatif à la composition de la commission du titre de séjour</i>	2



DIRECTION DES COLLECTIVITES, DE LA CITOYENNETE ET DE LA LEGALITE

Arrêté préfectoral du 24 janvier 2022 portant modification de l'arrêté du 30 décembre 2016 relatif à la composition de la commission du titre de séjour

Considérant qu'il convient de modifier l'arrêté susvisé du fait du changement de dénomination de la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) en direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS);

Art. 1: L'article 1er de l'arrêté du 30 décembre 2016 relatif à la composition de la commission du titre de séjour est modifié comme suit :

« Membres :

- M. Alain SEVEQUE, maire d'Agneaux, président de la commission
- Mme Ghislaine BORGALLI-LASNE, directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS)
- M. Jean-François VANNIER, directeur régional de l'association Coallia »

Art. 2: : Le reste de l'arrêté est sans changement.

Signé : Pour le préfet, le secrétaire général, Laurent SIMPLICIEN

